

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit utilisé sur l'étiquette

: **NETTOYANT POUR PNEUS & JANTES GUNK® SÉRIE ROBUSTE**

Code(s) du produit : TFWC22C

Usage recommandé du produit chimique et restrictions sur l'utilisation

: Nettoyant de roue.
Restrictions d'utilisation: Pas disponible.

Famille chimique : Mélange de: Eau; sels; Agent tensioactif; Propulseur.

Nom, adresse, et numéro de téléphone du fournisseur:

Nom, adresse, et numéro de téléphone du fabricant:

Radiator Specialty Co., of Canada

3-3055 Dundas St West, Suite 50
Mississauga, ON, Canada
L5L 3R8

Consulter le fournisseur.

No. de téléphone du fournisseur

: (905) 625-9117 (lundi au vendredi, 8h à 16h)

No. de téléphone en cas d'urgence

: Pas disponible.

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du produit chimique

Jet mousseux blanc (aérosol). Douce odeur de savon.

Dangers les plus importants:

Contenu sous pression. Le conteneur peut exploser en cas de chauffage.

Risque de lésions oculaires graves. Irritant pour la peau. L'exposition professionnelle à la substance ou au mélange peut entraîner des effets néfastes. Pour plus d'informations, veuillez vous référer la section 11 de la FDS.

Nocif pour les organismes aquatiques. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter Section 12 pour plus de renseignements environnementaux.

Ce produit est emballé et vendu comme un produit de consommation. La Loi sur les produits dangereux (LPD) ne s'applique pas aux produits de consommation (Loi sur les produits dangereux Section 12(j)). Les renseignements ci-dessous sur la classification et l'étiquetage selon SIMDUT 2015 sont fournis à titre d'information.

Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015). Classification:

Gaz sous pression - Gaz liquéfié
Corrosion cutanée/irritation cutanée - Catégorie 2
Domage/irritation de l'œil - Catégorie 1

Éléments d'étiquetage

Pictogramme (s) de danger



Mot indicateur

DANGER!

Mentions de danger

Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
Provoque une irritation cutanée.
Provoque des lésions oculaires graves.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conseils de prudence

Laver soigneusement la peau exposée après manipulation.
Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

En cas de contact cutané: Laver avec beaucoup d'eau. En cas d'irritation de la peau, consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.

Autres dangers

Autres dangers qui ne nécessitent pas une classification:

Des fumées, gaz ou vapeurs toxiques risquent d'être émis à la combustion. Irritant léger pour le système respiratoire. Peut causer une irritation gastro-intestinale. Une surexposition prolongée peut entraîner de légers effets sur le foie et les reins, comme l'augmentation du poids des organes.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange

<u>Nom chimique</u>	<u>Nom commun et les synonymes</u>	<u>No CAS</u>	<u>Concentration (% en poids)</u>
butane	Hydruure butyl méthyléthylméthane	106-97-8	1,0 – 5,0
Propane	Diméthylméthane Hydruure de propyle	74-98-6	1,0 – 5,0
Métasilicate de sodium	Sel disodique de l'acide silicique	6834-92-0	0,5 – 5,0
Undécyléther de polyéthylèneglycol	Alcools éthoxylés C11	34398-01-1	0,5 – 5,0

Les concentrations précises des produits chimiques énumérés ci-dessus ne sont pas divulguées en vertu du secret commercial.

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

- Ingestion* : Si ingéré, ne pas faire vomir. Consulter un médecin. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
- Inhalation* : En cas d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, donner la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. Si l'irritation ou les symptômes apparaissent, obtenir des soins médicaux.
- Contact avec la peau* : En cas de contact cutané: Laver avec beaucoup d'eau. Rincer a grande eau au moins 15 minutes. En cas d'irritation de la peau, consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
- Contact avec les yeux* : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Rincer les yeux avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- : Provoque une irritation cutanée. Le contact risque de causer des rougeurs, de l'œdème et une sensation de douleur.
Provoque des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure une douleur intense, larmoiement, rougeur, de l'œdème et une vision floue. Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.
- Irritant léger pour le système respiratoire. Peut provoquer une toux et des difficultés respiratoires.
- L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
- Une surexposition prolongée peut entraîner de légers effets sur le foie et les reins, comme l'augmentation du poids des organes.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- : Un examen médical immédiat est requis. Provoque des lésions oculaires graves. Assurer des soins de soutien généraux et traiter les symptômes.

SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

- : Agent chimique en poudre, mousse, dioxyde de carbone et eau pulvérisée.

Agents extincteurs inappropriés

- : Pas disponible

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange / Conditions d'inflammabilité

- : Ce produit est contenu sous pression et peut éclater lorsqu'il est exposé à la chaleur et aux flammes. Des fumées, gaz ou vapeurs toxiques risquent d'être émis à la combustion.

Produits de combustion dangereux

- : Oxydes de carbone; oxydes de silicium; Oxydes de sodium; formaldéhyde; Autres composés organiques non identifiés.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

Équipement de protection pour les pompiers

- : Les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome muni d'un élément facial complet à pression positive.
Les pompiers doivent utiliser un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque avec visière, des gants, des bottes en caoutchouc, et pour l'entrée dans des espaces clos, un appareil respiratoire autonome.

Méthodes spéciales de lutte contre l'incendie

- : Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie. Protégez le personnel contre l'évacuation ou la rupture des contenants. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau. Aménager un barrage pour contrôler l'eau.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- : Porter un équipement de protection approprié. Tenir tous les autres employés en amont du vent et à l'écart du déversement/rejet. Restreindre l'accès aux lieux jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement

- : S'assurer que le produit déversé s'infiltre dans les drains, les égouts, les étendues d'eau ou les espaces fermés.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- : Ventiler le secteur du déversement. Enlever toute source d'ignition. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Pour un déversement de liquides: absorber avec une matière inerte et non combustible comme le sable, pour ensuite la déposer dans des contenants adéquats. Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés. Aviser les autorités compétentes tel qu'exigé.
Se référer à la Section 13 pour l'élimination des matières contaminées.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

- : Utiliser avec une ventilation adéquate. Porter l'équipement de protection adéquat durant la manutention. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. Éviter de respirer les fumées, le brouillard ou les vapeurs. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas percer ou brûler même après usage. Éviter le contact avec les matières incompatibles. Laver soigneusement après manipulation. Toujours remettre le capuchon après l'utilisation.

Conditions d'un stockage sûr

- : Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Protéger du rayonnement solaire et ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F. Les lieux d'entreposage doivent être identifiés clairement, libres de toute obstruction et accessibles au personnel qualifié et autorisé seulement. Inspecter régulièrement les contenants pour vérifier s'ils sont endommagés ou s'ils fuient. Tenir à l'écart des matières incompatibles.

Substances incompatibles : Oxydants forts; Acides.

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition:

<u>Nom chimique</u>	<u>ACGIH TLV</u>		<u>OSHA PEL</u>	
	<u>TWA</u>	<u>STEL</u>	<u>PEL</u>	<u>STEL</u>
butane	1000 ppm (butane; tous les isomères)	P/D	800 ppm (limite finale)	P/D
Propane	P/D	P/D	1000 ppm (1800 mg/m ³)	P/D
Métasilicate de sodium	P/D	P/D	P/D	P/D
Undécyléther de polyéthylène glycol	P/D	P/D	P/D	P/D

Contrôles de l'exposition

Ventilation et mesures d'ingénierie

- : Veiller à une ventilation adéquate. Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle. Lorsque raisonnablement faisable, ceci devrait se faire par aspiration aux postes de travail et une extraction générale convenable. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.

Protection respiratoire

- : Si les concentrations dans l'air sont supérieures aux limites d'exposition permises ou si elles sont inconnues, utiliser un respirateur homologué NIOSH. Les respirateurs seront choisis en fonction de la forme et de la concentration des contaminants dans l'air, et conformément à la norme CSA Z94.4-02. Obtenir l'avis de votre fournisseur de protection respiratoire.

Protection de la peau

- : Porter des gants de protection. L'aptitude des gants pour un poste de travail spécifique devrait être discuté avec le fournisseur de gants de protection. Selon les conditions d'utilisation, un tablier imperméable devrait être porté. Porter des vêtements de protection adéquats.

Protection des yeux/du visage

- : Porter un équipement de protection des yeux/du visage. Porter selon besoins: Lunettes de sécurité à protection intégrale; Lunettes de sécurité avec protections latérales. Un écran facial complet peut également être nécessaire.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Autre équipement de protection

- : Un poste de douche oculaire et une douche d'urgence devront être à proximité du secteur de travail. D'autres équipements peuvent être exigés dépendant des normes du lieu de travail.

Considérations générales d'hygiène

- : Éviter de respirer les fumées, le brouillard ou les vapeurs. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Bien se laver les mains après avoir utilisé ce produit et avant de manger, boire ou fumer.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence : Jet mousseux blanc (aérosol)

Odeur : savonneuse

Seuil olfactif : P/D

pH : 10,5 - 11,5

Point de fusion/point de congélation

- : Point de fusion: P/D
Point de congélation: P/D

Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition

- : 100°C (212°F)

Point d'éclair : Aucun(e).

Point d'éclair, méthode : Coupelle fermée, Tag

Taux d'évaporation (acétate n-butylique = 1)

- : < 1 (acétate de butyle = 1)

inflammabilité (solide, gaz) : Non applicable.

Limite inférieure d'inflammabilité (% en vol.)

- : S/O

Limite supérieure d'inflammabilité (% en vol.)

- : S/O

Propriétés comburantes : Aucune propriété comburante.

Propriétés explosives : Aérosols sensibles aux chocs. Les contenants fermés sous pression risque d'exploser en cas d'exposition à la chaleur excessive durant une longue période de temps.

Tension de vapeur : P/D

Densité de vapeur : P/D

Densité relative / Poids spécifique

- : Densité relative: 1000 kg/m³
Poids spécifique: 1,0

Solubilité dans l'eau : soluble

Autres solubilité(s) : P/D

Coefficient de partage: n-octanol/eau / Coefficient de répartition eau/huile

- : P/D

Température d'auto-inflammation

- : P/D

Température de décomposition

- : P/D

Viscosité : P/D

Matières volatiles (% en poids)

- : 5%

Composés organiques volatils (COV)

- : P/D

Pression absolue du récipient

- : P/D

Distance de projection de la flamme

- : Aucun(e).

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Autres observations physiques/chimiques

- : Retour de flamme observé: NON
- Chaleur chimique de combustion: 2,82 kJ/g (estimé)
- Durée de la flamme (aérosol): Aucune flamme observée.
- Hauteur maximale de la flamme de la mousse (aérosol): Aucune flamme observée.
- Réserve alcaline = 0,184 g NaOH

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- Réactivité** : N'est normalement pas réactif.
- Stabilité chimique** : Stable dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et d'entreposage.

Risque de réactions dangereuses

- : Une polymérisation dangereuse ne se produit pas. Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

Conditions à éviter

- : Éviter la chaleur et les flammes nues. Ne pas utiliser dans des zones sans ventilation adéquate. Éviter le contact avec les matières incompatibles. Protéger du rayonnement solaire et ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Matériaux incompatibles

- : Oxydants forts; Acides.

Produits de décomposition dangereux

- : Pas disponible.
- En cas d'incendie: Se référer aux produits de combustion dangereux à la Section 5.

SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Information sur les voies d'exposition probables:

- Voies d'entrée - inhalation** : OUI
- Voies d'entrée - peau et yeux** : OUI
- Voies d'entrée - ingestion** : OUI
- Voies d'exposition - absorption cutanée** : NON

EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ:

Symptômes d'exposition de courte durée (aiguë)

Signes et symptômes - Inhalation

- : Irritant léger pour le système respiratoire. Peut provoquer une toux et des difficultés respiratoires. En concentrations extrêmement élevées, le produit peut agir comme un asphyxiant et causer une respiration et un pouls plus rapide, la fatigue et l'inconscience.

Signes et symptômes - ingestion

- : N'est pas sensé être une voie d'exposition en conditions normales d'utilisation. Cependant, si le produit est vaporiser directement dans la bouche et qu'une grande quantité de concentré du liquide est avalé, cela pourrait causer une irritation pour la bouche, la gorge et l'estomac. L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

Signes et symptômes - peau

- : Risque de causer l'irritation modérée de la peau. Le contact risque de causer des rougeurs, de l'oedème et une sensation de douleur. Un contact continu, comme quand le produit se trouve piéger contre la peau sous les vêtements ou les bijoux, risque d'être plus irritant. Si le produit est vaporisé directement sur la peau, on peut ressentir les symptômes d'engelures incluant l'engourdissement, une sensation de piqure et des démangeaisons.

Signes et symptômes - yeux

- : Provoque des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure une douleur intense, larmoiement, rougeur, de l'oedème et une vision floue. Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

Risque d'effets chroniques sur la santé

- : Le contact prolongé avec la peau risque de causer la dermatite (éruption) caractérisé par une peau rouge, sèche et qui démange. Une surexposition prolongée peut entraîner de légers effets sur le foie et les reins, comme l'augmentation du poids des organes.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

- Mutagénicité** : Aucune donnée disponible pour indiquer si le produit ou ses composants présents à plus de 0,1% sont mutagènes ou génotoxiques.
- Cancérogénicité** : N'est pas classifiable comme cancérogène pour l'homme. Aucun des composants sont inscrits comme étant cancérogènes par ACGIH, IARC, OSHA ou NTP.
- Effets sur la reproduction & Tératogénicité** : Ce produit n'est pas soupçonné causer des effets sur la reproduction ou le développement.
- Sensibilisation à la matière** : N'est pas sensé être un sensibilisateur respiratoire ou cutané.
- Effets spécifiques sur organes cibles** : Selon les critères de classification de la réglementation SIMDUT canadienne (Règlement sur les produits dangereux) (SIMDUT 2015), ce produit n'est pas censé provoquer une toxicité pour certains organes cibles (STOT) suite à une exposition unique ou répétée.
- Maladies aggravées par une surexposition** : Affections cutanées, troubles de la vue et troubles respiratoires déjà existants.
- Substances synergiques** : Aucun connu ou rapporté par le fabricant.
- Données toxicologiques** : N'est pas classifié en termes de toxicité aiguë sur la base des informations disponibles. Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même. Voir les données ci-dessous pour la toxicité aiguë.

Nom chimique	CL50 (4hr) inh, rat	DL50	
		(Oral, rat)	(cutané, lapin)
butane	276 000 ppm	S/O (gaz)	S/O (gaz)
Propane	P/D	S/O (gaz)	S/O (gaz)
Métasilicate de sodium	> 2,06 mg/L (brouillard) (Aucune mortalité)	1152 - 1349 mg/kg	> 5000 mg/kg
Undécyléther de polyéthylèneglycol	P/D	> 1400 mg/kg (fournisseur)	> 2000 mg/kg

Autres dangers toxicologiques importants

- : Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

- Écotoxicité** : Nocif pour les organismes aquatiques. Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même. Le produit ne doit pas s'infiltrer dans les drains ou les cours d'eau, ou être déposé là où cela pourrait affecter les eaux de surface ou souterraines. Le produit contient les substances suivantes qui sont dangereuses pour l'environnement: Alcools éthoxylés C11.

Voir les tableaux suivants pour les données écotoxiques pour chaque ingrédient.

Données Écotoxicité:

Composants	No CAS	Toxicité pour les poissons		
		CL50 / 96h	NOEL / 21 jour	Facteur M
butane	106-97-8	S/O	S/O	S/O
Propane	74-98-6	S/O	S/O	S/O
Métasilicate de sodium	6834-92-0	260 - 310 mg/L (truite arc-en-ciel)	P/D	Aucun(e).
Undécyléther de polyéthylèneglycol	34398-01-1	1 - 10 mg/L (Vairon à grosse tête) (fournisseur)	0,16 mg/L (Références croisées)	Aucun(e).

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Composants	No CAS	Toxicité pour les daphnias		
		CE50 / 48h	NOEL / 21 jours	Facteur M
butane	106-97-8	S/O	S/O	S/O
Propane	74-98-6	S/O	S/O	S/O
Métasilicate de sodium	6834-92-0	1700 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).
Undécyléther de polyéthylèneglycol	34398-01-1	1 - 10 mg/L (daphnie magna) (fournisseur)	0,79 mg/L (Références croisées)	Aucun(e).

Composants	No CAS	Toxicité pour les algues		
		EC50 / 96h or 72h	NOEC / 96h or 72h	Facteur M
butane	106-97-8	S/O	S/O	S/O
Propane	74-98-6	S/O	S/O	S/O
Métasilicate de sodium	6834-92-0	> 345 mg/L/72hr (algues vertes)	160 mg/L/72hr	Aucun(e).
Undécyléther de polyéthylèneglycol	34398-01-1	1 - 10 mg/L/96hr (algues vertes)	P/D	Aucun(e).

Persistence et dégradabilité

- : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
Contient les produits chimiques suivants qui ne sont pas facilement biodégradables: Métasilicate de sodium.
Les ingrédients suivants sont considérés comme étant facilement dégradables: Alcools éthoxylés C11.

Potentiel de bioaccumulation

- : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. Voir les données suivantes pour renseignements sur les ingrédients.

<u>Composants</u>	<u>Coefficient de partage: n-octanol/eau (log Kow)</u>	<u>Facteur de bioconcentration (FBC)</u>
butane (CAS 106-97-8)	2,89 (évalué)	33 (estimé)
Undécyléther de polyéthylèneglycol (CAS 34398-01-1)	0,97 - 8,43	12,7 - 387,5

Mobilité dans le sol : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Effets nocifs divers sur l'environnement

- : Aucun autre effet négatif pour l'environnement (comme par exemple, l'appauvrissement de l'ozone, le potentiel de la création d'ozone photochimique, les perturbations endocriniennes, le potentiel d'un réchauffement global) sont prévus de cette composante.

SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Manipulation en vue de l'élimination


- : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.

Méthodes d'élimination

- : Éliminer conformément aux lois sur les déchets dangereux locales, provinciales et fédérales.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information sur la réglementation	Numéro ONU	Nom d'expédition des ONU	Classe(s) de danger pour le transport	Groupe d'emballage	Étiquette
Canada (TMD)	UN1950	AÉROSOLS	2.2	Aucun(e)	
Canada (TMD) Informations supplémentaires	Peut être expédié comme QUANTITÉ LIMITÉE lorsque transporté dans des contenants de moins de 1,0 Litre dans des emballages n'excédant pas la masse brute de 30 kg. Se référer à l'article 1.17 du Règlement sur le Transport des Marchandises Dangereuses, en Langage Clair, pour plus de détails sur cette exemption.				

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- : Des conseils de prudence adéquats doivent accompagner l'emballage. Tenir à l'écart de chaleur/étincelles/flamme nue. - Ne pas fumer.

Dangers pour l'environnement

- : Ce produit ne respecte pas les critères d'un mélange étant dangereux pour l'environnement selon le Code IMDG. Consulter Section 12 pour plus de renseignements environnementaux.

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

- : Non applicable.

SECTION 15. INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

Renseignements Canadien:

Renseignements Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA): Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur la Liste intérieure des substances (DSL).

Inventaire national des rejets de polluants (INRP): Ce produit contient les substances suivantes figurant sur l'INRP:
Propane (Partie 5, substances individuelles)

Renseignements SIMDUT: Se référer à la Section 2 pour la classification SIMDUT de ce produit.

Renseignement fédéral É.-U :

TSCA: Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur le registre Toxic Substances Control Act (TSCA).

Renseignement international:

Les composants inscrits ci-dessous sont présents sur la liste d'inventaire internationale suivante:

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	European EINECs	Australia AICS	Philippines PICCS	Japan ENCS	Korea KECI/KECL	China IECSC	New Zealand IOC
butane	106-97-8	203-448-7	Présent	Présent	(2)-4	KE-03751	Présent	HSR000989
Propane	74-98-6	200-827-9	Présent	Présent	(2)-3	KE-29258	Présent	HSR001010
Métasilicate de sodium	6834-92-0	229-912-9	Présent	Présent	(1)-508	KE-12354	Présent	HSR003511
Undécyléther de polyéthylèneglycol	34398-01-1	500-084-3	Présent	Présent	(7)-97	KE-28888	Présent	Peut être utilisé comme un seul composant chimique selon une norme de groupe approprié

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Légende

- : ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
- AICS: inventaire australien des Substances Chimiques
- CAS: Chemical Abstract Services
- ACNOR: Association canadienne de normalisation
- CE50: Concentration effective 50%.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

EINECS: Inventaire Européen des Substances chimiques Commerciales Existantes
CEN : existantes et les nouvelles substances chimiques
HSDB: Hazardous Substances Data Bank
CIRC: Centre international de recherche sur le cancer
IBC: Conteneur pour vrac
IECSC : l'inventaire des substances chimiques existantes
IMDG: Code maritime international pour les marchandises dangereuses
Inh: Inhalation
La COI : inventaire de produits chimiques
KECI Coréen : substances chimiques existantes Inventaire
KECL Coréen : produits chimiques existants Liste
CL: Concentration létale
DL: Dose létale
S/O: Sans objet
P/D: Pas disponible
NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health
NOEC: Concentration sans effet observé
NTP: National Toxicology Program / Programme national de toxicologie
OCDE: Organisation de coopération et de développement économiques
OSHA: Occupational Safety and Health Administration
PEL: Permissible exposure limit (Limite d'exposition permise)
PICCS: Philippine inventaire des produits chimiques et des substances chimiques
RTECS: Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
SCBA : Appareil de protection respiratoire autonome (Self-Contained Breathing Apparatus)
FDS: Fiche de données de sécurité
STEL: Limite d'exposition à court terme (Short Term Exposure Limit)
TMD: Loi et Règlement sur le transport des marchandises dangereuses au Canada
TLV: Valeurs seuils (Threshold Limit Values)
TWA: Moyenne pondérée dans le temps
SIMDUT: Système d'information sur les matières utilisées au travail


- Références** :
1. ACGIH, Valeur seuil limite pour substances chimiques et agents physiques et exposition biologique, Indices pour 2018.
 2. Monographies du Centre International de recherche sur le cancer, recherche 2019.
 3. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, base de données CCInfoWeb 2019 (Chempendium, HSDB et RTECs).
 4. Fiches signalétiques du fabricant.
 5. OCDE - The Global Portal to Information on Chemical Substances - eChemPortal, 2019.

Date de la préparation (mm/jj/aaaa)

: 03/24/2019

Autres considérations spéciales pour une manipulation

:

<p><u>Préparée pour:</u> Radiator Specialty Co. of Canada 3-3055 Dundas St West, Suite 50 Mississauga, ON, Canada, L5L 3R8 Téléphone: 905-625-9117 (lundi au vendredi 8 h à 16 h) Adresser toutes les requêtes à Radiator Specialty.</p>	
<p><u>Préparée par:</u> ICC The Compliance Center Inc. Téléphone: (888) 442-9628 (U.S.): (888) 977-4834 (Canada) http://www.thecompliancecenter.com</p>	

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DÉNI DE RESPONSABILITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été établie par ICC Centre de Conformité Inc. en utilisant l'information fournie par Radiator Specialty Co. of Canada et le service de renseignements du CCOHS. Les renseignements contenus dans la fiche de données de sécurité sont offerts pour votre considération et à titre indicatif lorsque que vous serez exposé à ce produit. ICC Centre de Conformité Inc et Radiator Specialty Co. of Canada n'acceptent aucune interprétation comme étant une garantie exprimée ou implicite et n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou la précision des données contenues dans cette fiche. Les données dans cette fiche ne peuvent être applicables en cas de mélange avec un autre produit ou dans un autre procédé.

Cette fiche de données de sécurité ne peut être changée, ou modifiée de quelque façon que ce soit sans avoir obtenue, au préalable, la permission explicite de ICC Centre de Conformité Inc. et Radiator Specialty Co. of Canada.

FIN DU DOCUMENT